

Enseignement et apprentissage du français en Roumanie. Quelle direction? Représentations du français chez les lycéens

Cristina UNGUREANU,
Corina-Amelia GEORGESCU*

Mots-clefs: *teaching, French language, representations, pupils, inquiry*

1. Introduction

L'enseignement des langues en Roumanie est une tradition assez ancienne, mais à partir des années 90, cet enseignement-apprentissage prend un essor considérable et sans précédent, favorisé par une politique éducative nationale, s'appuyant sur la politique européenne dans le domaine.

Les derniers chiffres publiés sur le site de l'Ambassade de France en Roumanie¹ montrent une tradition historique quant à l'enseignement du français en Roumanie ; il s'agit de 1 700 000 élèves qui l'apprennent en première langue (38 %), en deuxième langue (51 %), voire en troisième langue ou en option. Une des questions importantes pour l'avenir du français en Roumanie tient au fait que ce pays détient la première place dans l'Union Européenne pour ce qui est du nombre d'élèves apprenant le français en tant que langue étrangère. Ce réseau d'apprentissage inclut 58 sections bilingues pour le français dans le secondaire, un baccalauréat bilingue à mention francophone dans 30 lycées et un programme ambitieux dans 25 lycées, avec extension à 30 établissements, établissements qui proposent aux élèves d'étudier huit disciplines en français (mathématiques, histoire, géographie, physique, chimie, biologie, sciences économiques, informatique).

En Roumanie, le français est enseigné à tous les niveaux : en maternelle (l'enseignement en est optionnel et privé), en primaire, au collège, au lycée et à l'université. Des classes de langue sont introduites officiellement en III^e (des enfants de 8-9 ans) et l'étude d'une 2^{ème} langue devient obligatoire en cinquième. Les élèves ont ainsi le choix entre plusieurs langues modernes, à savoir le français, l'anglais, l'allemand, rarement l'espagnol et l'italien. Au lycée, l'apprentissage du français et de l'anglais continue, car le baccalauréat roumain inclut une épreuve de langue étrangère, quel que soit le profil du lycée ou de la classe où les élèves étudient. Aux classes proposant différentes sections aux élèves s'ajoutent les classes bilingues qui favorisent une étude approfondie de plusieurs heures par semaine et travail par groupes restreints de 10 à 15 élèves. A l'école élémentaire, les élèves ont la possibilité de choisir un cours optionnel de français en ayant, de cette façon, 3

* Université de Pitești, Roumanie.

¹ http://www.ambafrance-ro.org/index.php/ro_RO/dossiers/la-cooperation-et-l-action-culturelle/la-cooperation-educative (15.10.2014).

classes par semaine au lieu de 2. Au lycée, il y a également cette possibilité, mais le nombre de classes par semaine varie selon la section. Les classes bilingues ont en principe 5 heures obligatoires par semaine et 1-2 heures de cours optionnels. A la fin de la scolarité, en terminale (17-18 ans), les élèves de ces classes bilingues passent, à part l'épreuve du baccalauréat, un examen en vue d'obtenir une attestation de leurs compétences en langue étrangère.

2. Méthodologie

Dans notre étude nous nous sommes focalisées sur l'enseignement du français en Roumanie et la place qu'il occupe dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. Notre enquête se base sur un questionnaire distribué à 100 lycéens, filles et garçons, âgés de 14 à 17 ans, provenant en majorité du milieu urbain, de niveaux socio-économiques différents. Ce questionnaire a pour but de faire émerger les représentations du français chez ces jeunes. Les représentations sont essentielles, car elles conditionnent la qualité de l'apprentissage, le degré de confiance de l'individu, en l'occurrence le lycéen roumain lors de l'usage du français dans un contexte politique, social et culturel spécifique (Beacco 2000 : 20).

Le questionnaire commence par les données sociolinguistiques de base des enquêtés qui concernent l'âge, le sexe, la section du lycée, le milieu d'origine, la relation avec les parents, leur connaissance et utilisation du français dans le champ professionnel. Il continue par des questions fermées à choix multiples et par des questions ouvertes.

Le lycée choisi, *I.C. Bratianu*, a toute une palette de sections : mathématiques-informatique, mathématiques-informatique bilingue anglais / français, philologie bilingue anglais, philologie, sciences de la nature, sciences sociales.

Pour traiter statistiquement les résultats de l'enquête, nous avons recouru au logiciel SPSS for Windows, version 15. Nous avons employé à la fois l'analyse statistique descriptive pour analyser les caractéristiques socio-démographiques, les relations socio-affectives, les opinions et les attitudes des sujets, mais aussi l'analyse statistique inférentielle pour analyser les corrélations entre les données requises et les attitudes par rapport au français.

Les réponses aux premières 8 questions ont été recodifiées d'une manière dichotomique pour exprimer l'appréciation positive (marquée avec 1 point) versus appréciation négative ou constative-neutre par rapport au français (marquée avec 0 point). Ainsi, on a calculé un score total qui puisse indiquer l'attitude générale d'un lycéen par rapport au français.

Pour analyser les corrélations entre les données et les attitudes par rapport au français (opérationnalisées sous la forme du score total présenté antérieurement) et une série de caractéristiques sociodémographiques, familiales et comportementales, nous avons employé des procédures statistiques spécifiques telle que la procédure de la variance factorielle ANOVA ($F = 3,796, p = 0,013$).

3. Enseignement du français en Roumanie

Le français a gardé une place importante dans l'enseignement roumain. Cela peut s'expliquer par la tradition et la proximité linguistiques du roumain et du français qui sont toutes deux des langues latines.

Depuis 1993, la Roumanie est membre de plein droit de la Francophonie, cette vaste communauté mondiale incluant aujourd'hui plus de 500 millions d'habitants dans 54 états.

Ce statut a été justifié par tout ce que les Roumains ont fait – depuis à peu près trois siècles – pour le développement de l'apprentissage et de l'usage du français. C'est ainsi qu'on parlait de la Roumanie comme d'un « pays où le français est langue d'enseignement privilégiée », à côté, il est vrai, d'autres pays de l'Europe Centrale et Orientale (Moldavie, Albanie, Bulgarie, Macédoine et Pologne). Selon une évaluation faite par les services de l'Ambassade de France à Bucarest, après la Révolution de décembre 1989, « la Roumanie est le plus francophone de tous les pays parmi ceux dont le français n'est pas la langue officielle » et « plus d'un Roumain sur quatre parle la langue de Molière et plus d'un sur deux la comprend ». Cette affirmation semblait vraie à l'époque, mais aujourd'hui, si on regarde les études de la Commission Nationale Roumaine des Statistiques on constate que le français qui avait occupé une place privilégiée est en perte de vitesse : le nombre d'élèves roumains étudiant le français – dans l'enseignement secondaire – a chuté de plus de 25 % et le nombre de professeurs roumains de français du secondaire a diminué de plus de 10 %.

Que s'est-il donc passé ? Qui sont les acteurs de cette évolution / involution ? Les professeurs ? Les élèves ? Le système ? Les médias ? Ou les parents ?

Les Roumains sont reconnus comme étant parmi les meilleurs locuteurs de langues étrangères en Europe, selon Eastern European Translators Association ; cette organisation montre que 60 % des Roumains parlent une langue étrangère, en général l'anglais. 25 % d'eux parlent deux langues étrangères (anglais et français en général), et près de 5 % parlent plus de deux langues.²

Les méthodes d'enseignement du français ont suivi une évolution identique à celle utilisées pour l'anglais. Des efforts humains et financiers ont permis l'élaboration et la diffusion de manuels modernes à tous les niveaux.

Le modèle communicatif domine aujourd'hui les méthodologies et la didactique et a comme principes de base en français, comme en anglais d'enseigner la compétence de communication, de travailler sur le discours, de privilégier le sens et d'enseigner la langue dans sa dimension sociale.

La chute considérable des options pour le français en tant que LV1 ou même LV2 dans les lycées roumains par rapport à l'essor qu'il avait avant 1989 est due à la coexistence de deux aspects : la globalisation qui impose l'anglais comme langue internationale tout comme les représentations que les locuteurs roumains en ont de ce point de vue : ils la voient comme une langue qui leur offre la possibilité de réussir socialement et professionnellement.

Dans son article sur la diversité linguistique, Michaël Oustinoff³ manifeste sa préoccupation pour la place du français dans le monde et cite Frédéric Martel qui exprime une opinion largement répandue dans *Le Point* en 2010 :

² <http://www.fit-ift.org/> (le 17 mars 2016).

³ Michaël Oustinoff, « La diversité linguistique, enjeu central de la mondialisation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 16 mars 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/328> La diversité linguistique, enjeu central de la mondialisation

Si les Français veulent exister dans le monde d'aujourd'hui, ils doivent parler anglais. En Europe, ils ont perdu la bataille de leur langue car il est acquis que l'anglais est devenu, de fait, la langue commune de l'Union européenne (47 % des citoyens de l'Union le parlent). Aujourd'hui, moins de 25 % des documents de l'UE sont rédigés en français, quand il y en avait 50 % il y a vingt ans. Sur le terrain, la réalité est plus fragile encore : le français est de moins en moins parlé en Europe et la seule culture populaire commune aux jeunes Européens, c'est désormais la culture américaine.

Le programme scolaire pour le français, conçu en 2009⁴ vise la mise en valeur des compétences-clés : aptitudes et compétences linguistiques, aptitudes et compétences d'apprentissage, aptitudes et compétences civiques, interpersonnelles, interculturelles et sociales et aptitudes et compétences d'expression culturelle. On y intègre donc les types de compétences formulées dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Cette mention du programme scolaire roumain qui est, comme son texte lui même le présente, une « étape transitoire vers une démarche future de projection unitaire et cohérente », nous semble particulièrement intéressante pour notre recherche car les questions 5, 6, 7, 8, 9 et 12 du questionnaire que nous avons proposé visent justement la perception des jeunes lycéens quant aux compétences d'apprentissage, interpersonnelles, interculturelles et sociales puisque les représentations sociales n'ont pas besoin d'être vraies, il suffit d'y croire. Dans ce sens, Curran (1993 : 57) propose de remplacer l'apophtegme « voir c'est croire » par « croire c'est voir ».

4. Le concept de représentation

Selon Neculau (1997 : 77) la notion de représentation sociale est revendiquée par plusieurs directions de recherche (psychologie sociale, anthropologie, histoire, philosophie, et sociologie). La pluralité des approches quant à la notion en question et la pluralité de significations qu'elle véhicule la rend un outil difficilement à gérer.

Pour Jodelet (1989 : 36), une représentation sociale est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Les représentations apparaissent alors déterminantes dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites que de la communication. Elles apparaissent donc comme des constructions dont l'objet est symbolisé et interprété, ce qui instaure, selon l'expression de Jodelet, des « versions de la réalité ». Cela met en évidence le fait qu'une représentation sociale existe aussi longtemps qu'elle permet à une personne de donner un sens à sa compréhension et à son appréhension du monde, et qu'elle se transforme uniquement à travers des expériences successives remettant en cause les représentations préexistantes.

Les définitions traditionnelles chez les psychologues sociaux (Bonardi et Roussiau (1999 : 25) insistent sur trois aspects interdépendants qui caractérisent les représentations : leur élaboration dans et par la communication, la (re)construction du réel et la maîtrise de l'environnement par son organisation :

⁴ *Programa școlară limba franceză, Limba modernă 1, clasele V–VIII, București 2009.*

Analyser une représentation sociale, c'est tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intra- et intergroupes.

Pour la linguistique de l'acquisition, les représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue à apprendre et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies d'apprentissage chez les apprenants. Plus précisément, Casttelotti et Moore (2002 : 10) mentionnent que les recherches autour des représentations se rejoignent autour de deux constats : d'une part, on peut relever des traces (notamment discursives) d'un état de la représentation, de même qu'on peut relever des traces de son évolution, en contexte. Les représentations sont malléables, elles se modifient (et on peut donc aussi les modifier) ; d'autre part, les représentations entretiennent des liens forts avec les processus d'apprentissage, qu'elles contribuent à fortifier ou à ralentir.

De ce point de vue, l'étude des représentations constitue, pour les didacticiens, un enjeu de taille, à la fois pour mieux comprendre certains phénomènes liés à l'apprentissage des langues, et pour mettre en oeuvre des actions didactiques appropriées. Dans ce contexte, notre travail porte sur l'état des représentations chez les jeunes Roumains et sur la manière dont elles se rapportent au processus d'apprentissage du français, tel qu'il se déroule en Roumanie à présent. Tout cela est particulièrement important tenant compte du fait que « les représentations des langues, de leurs normes, leurs caractéristiques, leur statut au regard d'autres langues influencent largement les procédures et stratégies que mettent en oeuvre ceux qui les apprennent et en usent » (Medouck 2008 : 8).

Un nombre important de travaux concernant les représentations des langues et de leur apprentissage montrent le rôle essentiel des images que se forgent les apprenants de ces langues, de leurs locuteurs et des pays dans lesquels elles sont pratiquées (voir notamment Zarate 1993 ; Candelier et Hermann-Brennecke 1993 ; Muller 1998 ; Matthey 1997). Ces images, très fortement stéréotypées, recèlent un pouvoir valorisant ou, *a contrario*, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui-même. Elles prennent naissance et se perpétuent dans le corps social au moyen de divers canaux (média, littérature, dépliants touristiques, guides à l'usage de certaines professions, etc.).

5. Approche sociolinguistique de l'enquête

Certaines études (par exemple, Muller 1998), décèlent une corrélation forte entre l'image qu'un apprenant s'est forgé d'un pays et les représentations qu'il construit à propos de son propre apprentissage de la langue de ce pays. Ainsi, une image négative de l'Allemagne (exemple couramment observé en France ou en Suisse romande) correspondrait à la vision d'un apprentissage difficile et insatisfaisant de l'allemand, conception parfois relayée par les enseignants eux-mêmes. Muller (1998) par exemple explore les représentations de la langue allemande pour des élèves romands, dans leurs liens avec leurs représentations sur l'Allemagne, elles-mêmes en relation avec celles élaborées à propos de la Suisse alémanique et de ses habitants. En ce qui nous concerne, notre enquête

sociolinguistique essaiera d'établir une relation entre les représentations que les jeunes Roumains ont quant au français et l'apprentissage de cette langue. La méthode de l'enquête sociolinguistique a été employée sur un échantillon de 100 élèves qui étudient le français au lycée. Les données obtenues ont été statistiquement traitées à l'aide du logiciel *SPSS for Windows*, version 15.

5.1. Analyse statistique descriptive

Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, nous avons remarqué une hétérogénéité des élèves inclus dans l'échantillon. Concernant l'âge, celui-ci a varié entre 14 et 17 ans, avec une moyenne de 16,29 ans (écart standard 0,67 ans) ; la majorité des élèves ont eu 16 et 17 ans. Les participants étaient tant de genre féminin (73) que de genre masculin (27). Les élèves fréquentaient des classes de sections différentes : mathématiques-informatique bilingue anglais, (25 participants) ; mathématiques-informatique renforcé (16 personnes) ; sciences sociales (22 personnes) ; philologie bilingue (28 personnes) ; mathématiques-informatique (9 personnes). Du point de vue du milieu d'origine, la majorité (88 %) provenait du milieu urbain. Du point de vue du niveau socio-économique, il faut dire qu'aucun élève ne provenait des catégories socioéconomiques défavorisées ; 14 sujets avaient un niveau moyen, 70 sujets avaient un niveau bon et 14 ont un très bon niveau de vie (voir le tableau 1).

Les quatre questions du questionnaire ont visé les familles des répondants. En ce qui concerne la relation socio-affective avec les parents, celle-ci a été appréciée comme étant bonne ou très bonne dans la majorité des cas. Dans 71 des cas, au moins un membre de la famille connaît le français (dans 36 des cas, une seule personne, dans 35 des cas deux ou plusieurs personnes) ; d'habitude, on a mentionné les parents, mais aussi d'autres membres de la famille (frères, soeurs, tantes, oncles, grand-père). Dans 34 des cas, les parents emploient, au moins de temps en temps, le français dans le champ professionnel. Le tableau 2 présente synthétiquement les aspects mentionnés auparavant.

A la demande faite aux élèves d'évaluer leurs propres connaissances de français, les réponses reçues ont été : très bonnes (6 élèves) ; bonnes (59 élèves) ; faibles (29 élèves) ; très faibles (5 élèves) ; pour un élève, nous n'avons pas eu de données.

La majorité des élèves inclus dans l'échantillon ont commencé à apprendre le français dès 11 ou 12 ans (l'âge minimum 6 ans, l'âge maximum 13 ans, la moyenne 11,09 ans, l'écart standard 1,07 ans), l'initiative pour que les élèves suivent des cours de français appartenant d'habitude à l'école (en 92 % des cas) ; dans 5 des cas, c'est la famille qui a eu l'initiative, tandis que dans 6 des cas, l'initiative a appartenu à l'élève lui-même. En moyenne, les élèves allouent pour l'apprentissage du français 2,98 h par semaine (en moyenne, 2,03 h à l'école et 0,95 h dans des cours privés) ; les élèves ont deux cours de français par semaine à l'école et entre 0 et 4 h de cours privés – l'exception en est un seul élève qui alloue 5 h par semaine à l'apprentissage de cette langue étrangère.

Les questions suivantes du questionnaire ont visé les opinions et les attitudes des élèves par rapport au français (voir le tableau 3).

À la question no. 5, qui demande d'estimer la difficulté du français, la majorité des élèves ont répondu qu'ils le trouvaient « comme toute autre langue étrangère » (46 personnes) ou « difficile » (33 personnes) ; uniquement 18 élèves ont apprécié le français comme étant relativement facile, (en d'autres mots, leurs appréciations sont positives).

À la question no. 6, qui porte sur la musicalité du français, la plupart des élèves (83 %) ont fait des appréciations positives, en répondant « musicale » (52 %) ou « très musicale » (31 %). Dix élèves ont donné une réponse neutre : « comme toute autre langue étrangère ».

À la question no. 7, qui exige d'évaluer les professeurs de français, la plupart des élèves ont fait des appréciations positives, répondant « intéressantes » (86 %) ; six élèves ont choisi la variante « je ne peux pas apprécier », et huit élèves ont caractérisé les professeurs de français en termes négatifs (« des personnes ennuyantes / insupportables / indifférentes »). Cela montre que les professeurs de français sont considérés comme des personnes populaires, ayant de bonnes relations formelles et informelles avec leurs élèves.

La question 8 (question ouverte) vise les pensées et les images qui leur viennent à l'esprit quand ils entendent des personnes parler le français. On a obtenu une grande variété de réponses ; la majorité étaient neutres – constatives (ils ont mentionné des symboles de la France – par exemple Paris, La Tour Eiffel, L'Arc de Triomphe, Edith Piaf, G. Depardieu, etc.) (55 %), ou positives – en indiquant l'appréciation de la langue française (40 %). En voilà quelques exemples: *c'est une langue belle et utile mais difficile à apprendre, le charme et la musicalité de cette langue, la fluence avec laquelle ils parlent, la ressemblance avec le roumain et l'accent, que c'est beau de parler fluement le français*, etc. Le pourcentage total de réponses neutres-constatives et positives (95 %) montrent le fait que les élèves roumains entretiennent une relation assez proche avec la culture et la civilisation françaises, ce qui s'explique par la tradition des relations franco-roumaines.

La question 9 invite les élèves à fournir un élément de comparaison pour le français. La majorité des réponses obtenues ont été également neutres-constatives (on a mentionné des ressemblances du français avec d'autres langues, 62 %) ou positives – en indiquant l'appréciation du français (24 %).

Pour ce qui est des comparaisons faites, celles-ci ont été bien différentes : *une belle chanson, une lettre d'amour, une déclaration d'amour, une journée ensoleillée de printemps, une chanson avec une dominance vocalique, une légère brise estivale, une chanson romantique, au printemps, le miel des abeilles, une danse step, une berceuse, un instrument musical, un regard qui invite sans provoquer, un dessin abstrait, une étrange mosaïque, le chant joyeux des oiseaux le matin, la musique classique, un perroquet parlant, un murmure, un serpent sifflant, un tango, une chanson jouée à la harpe, etc.*

Malgré la diversité des associations faites, nous pouvons remarquer quelques éléments communs : la musicalité semble être l'association la plus fréquente faite par les élèves, qu'il s'agisse de l'évocation des instruments musicaux, des types de musiques ou, simplement, des bruits ; toutes les mentions faites renvoient aux sens (auditif, visuel, olfactif, gustatif) et leur majorité à l'art. Nous pouvons y parler de ce que Freud (2007 : 89) appelle « association libre ». Elle consiste à dire tout ce qui

passe par la tête, sans effectuer de censure morale, quand certaines pensées paraissent inopportunes. Cette règle vise de rendre conscientes des représentations jusque là refoulées.

La question no. 10 vise l'évaluation de l'utilité du français en plan social (amis, vacances, voyages, etc.). Les réponses des élèves ont été : très utile (15 %) ; utile (55 %) ; comme toute autre langue étrangère (26 %) ; dépourvue d'utilité (4 %). On observe la prépondérance des appréciations positives ou neutres.

La question no. 11 requiert aux élèves d'évaluer l'utilité du français sur le plan professionnel. Les élèves ont donné les réponses suivantes : très utile (35 %) ; utile (46 %) ; comme toute autre langue étrangère (17 %) ; dépourvue d'utilité (2 %). Les remarques faites ont été essentiellement positives. Ces deux questions montrent que les élèves sont conscients du fait que le français pourrait leur servir tant sur le plan social, que sur le plan professionnel.

La dernière question (no. 12) sollicite aux élèves des réponses sur leur perception globale des Français. Les réponses reçues sont variées : *lointains, hostiles, gais, communicatifs, rebelles, avares, maniérés, prétentieux, peu accueillants, intéressants, arrogants, méchants, cool, rapides, bizarres, sociables, sophistiqués, romantiques, fiers, intelligents, élégants, raffinés, etc.*

La plupart ont été positives (57 %) ; il y a eu également des appréciations négatives (29 %) ou neutres (14 %). Cette perception peut être influencée soit par les contacts directs avec les Français, soit par les contacts indirects. Cela se reflète surtout dans le pourcentage assez élevé de réponses neutres (comparable avec les réponses neutres données aux questions sur le français). Nous apprécions qu'en réalité, les contacts avec les natifs soient assez restreints.

Les réponses à ces 8 questions ont été recodifiées d'une manière dichotomique pour exprimer l'appréciation positive (marquée avec 1 point) versus appréciation négative ou constative-neutre par rapport au français (marquée avec 0 point). Ainsi, on a calculé un score total qui indique l'attitude générale d'un lycéen par rapport au français. Ce score a varié entre 1 et 8 points, avec une moyenne de 4,55 (écart standard 1,5). La plupart des répondants (49 %) ont obtenu quatre ou cinq points. Ce score, un peu plus de la moyenne, selon notre codification, nous semble assez bas, en comparaison avec nos attentes, la tradition de l'enseignement du français en Roumanie et le fait que la majorité des élèves le considèrent utile. Cela nous fait réfléchir sur les causes qui ont mené à ces résultats et sur les possibles solutions pour améliorer la situation.

5.2. Analyse statistique inférentielle

Pour analyser les associations entre les opinions et les attitudes par rapport au français (opérationnalisées sous la forme du score total présenté antérieurement) et une série de caractéristiques sociodémographiques, familiales et comportementales, nous avons employé des procédures statistiques spécifiques.

L'attitude générale d'un lycéen par rapport au français est différente selon le genre, les filles obtenant un score plus élevé que les garçons (4,84 comparativement à 3,71). Les différences entre les deux genres ont été statistiquement significatives (test t pour deux échantillons indépendants, $t = -3,358$, $p = 0,001$) (voir le tableau 4).

Cependant, cette attitude ne peut être corrélée d'une manière significative ni avec l'âge de l'élève, ni avec le milieu d'origine de celui-ci, (rural versus urbain), ni avec le niveau socioéconomique de sa famille, ni avec la section de la classe où l'élève étudie ou apprend ($p > 0,05$).

Par ailleurs, l'attitude d'un lycéen par rapport au français n'est pas influencée par le fait que les membres de sa famille connaissent le français ou par la nature de ses relations avec ses parents, ou par l'âge où le lycéen a commencé les cours de français ou par la personne qui a décidé le commencement de ces cours ($p > 0,05$).

Par contre, le fait que certains membres de la famille de l'élève utilisent le français pour des buts professionnels, semble avoir un impact positif sur l'attitude générale de l'élève quant au français. De la sorte, en recodifiant la variable liée à l'emploi du français sous forme de variable dichotomique (oui/non), nous avons constaté que les élèves dont les parents utilisent le français dans des buts professionnels ont en moyenne une meilleure attitude par rapport au français que les autres (5,15 versus 4,36). Les différences entre les deux catégories ont été statistiquement significatives, fait testé en utilisant le test t pour deux échantillons indépendants ($t = -2,482$, $p = 0,015$) (voir le tableau 5).

L'attitude générale par rapport au français tend à être corrélée positivement avec le temps dédié à l'étude ; la corrélation est faible et pas du tout significative du point de vue statistique. La relation entre l'attitude générale par rapport au français et le niveau de connaissance du français (tel qu'il est auto-évalué par les élèves) est statistiquement significative. De la sorte, les élèves qui ont de bonnes connaissances ou surtout de très bonnes connaissances de français obtiennent un score plus élevé quant à l'attitude générale par rapport au français. Ces différences ont été testées en utilisant la procédure de la variance factorielle ANOVA ($F = 3,796$, $p = 0,013$) (voir le tableau 6).

6. Conclusions

On peut voir que l'élaboration des représentations s'effectue dans des interactions complexes qui font intervenir plusieurs acteurs et différents paramètres. L'échantillon assez réduit pris en considération (100 lycéens), ce qui pourrait faire penser à certaines limites que les conclusions de l'étude auraient, a mis en évidence seulement quelques lignes générales, mais un échantillon plus ample pourrait emmener d'autres aspects, au moins aussi pertinents que ceux analysés, qui puissent nous conduire vers le noyau même du problème et suggérer des solutions supplémentaires.

L'enquête sociolinguistique faite sur des élèves avec une moyenne d'âge de 16,29 ans, dont 73 % filles, qui vivent en majorité dans le milieu urbain, et ayant un niveau socio-économique en dessous de la moyenne et une bonne relation socio-affective avec les parents révèlent des faits intéressants quant aux représentations du français chez les Roumains : les filles sont plus attirées par le français que les garçons ; dans la plupart des cas, au moins un membre de la famille de l'élève connaît et/ou utilise le français pour des buts professionnels ce qui semble avoir un impact positif sur l'attitude générale de l'élève quant au français. Malgré cela et malgré le niveau socio-économique du français, très peu de familles encouragent leurs enfants à approfondir cette langue. Celle-ci est, à coup sûr, une des causes pour

lesquelles un pourcentage assez faible des élèves interviewés apprécie le français comme étant relativement facile (18 %).

Tenant compte des résultats obtenus par le traitement des variables (âge, milieu d'origine, niveau socio-économique de la famille) prises en considération, nous sommes arrivées à la conclusion qu'il n'y a pas d'obstacles réels à l'apprentissage du français. Nous pensons que la question centrale vers laquelle convergent les réponses des lycéens est la question de la motivation de l'apprenant. Nous nous y référons surtout à la motivation intrinsèque qui implique que l'on pratique une activité pour le plaisir ou pour la satisfaction procurés, mais aussi à la motivation extrinsèque, centrée sur l'intention d'obtenir une conséquence qui se trouve dehors de l'activité respective. Le niveau de motivation intrinsèque chez les élèves dépend presque exclusivement des professeurs de français tandis que le niveau de motivation extrinsèque pourrait augmenter grâce aux politiques linguistiques promues par l'Etat, politiques centrées sur l'utilité de cette langue. Par conséquent, les suggestions que nous faisons visent deux directions : d'un côté, l'amélioration des compétences didactiques des enseignants, de l'autre côté, l'amélioration des politiques linguistiques.

À la suite de cette recherche, nous pouvons synthétiser quelques directions d'intervention tenant aux politiques linguistiques, pour optimiser l'enseignement : la première et la plus importante est d'accorder au français la place qu'il mérite et qu'il a longtemps eue en Roumanie car, dans certains milieux, voire celui scientifique, on promeut l'anglais sous différentes formes, en recommandant, par exemple que les textes des communications pour les revues scientifiques qui veulent être prises en considération au niveau national soit en anglais.

Il semblerait donc pertinent de fortifier le réseau existant de coopération linguistique, culturelle et scientifique afin de faciliter les échanges entre les professeurs de français de Roumanie et des autres pays. Cela ne pourrait se concevoir sans l'aide financière de l'Etat qui pourrait rembourser, au moins partiellement, les dépenses nécessaires pour ces réunions.

L'amélioration des compétences des professeurs de français devrait se faire par leur participation à des stages dans des pays francophones qui puissent leur permettre de mieux connaître tous les niveaux de la langue. Le rôle des réglementations de l'Etat est important, car en Roumanie, les professeurs de langue ne sont ni obligés, ni soutenus pour faire de tels stages. Une autre manière de mieux préparer les enseignants serait leur participation à des cours de formation continue qui sont, d'ailleurs, réglementés par l'Etat.

Pour renforcer la place du français en Roumanie, le Ministère de l'Education Nationale pourrait modifier la méthodologie de l'examen de baccalauréat pour donner la possibilité au moins aux élèves des classes bilingues de passer une épreuve de la deuxième langue étudiée, augmenter le nombre de cours de français par semaine à l'école générale et au lycée, augmenter le nombre de cours de langues étrangères aux facultés non-philologiques (l'introduction obligatoire d'une deuxième langue qui serait, dans la plupart des cas, le français).

La deuxième direction vise des mesures pour stimuler l'apprentissage en classe de français : améliorer les méthodes d'enseignement ; proposer la création des colonies de vacances pour l'enseignement renforcé du français ; augmenter la motivation des élèves en invitant dans les cours de français soit des Français, soit

des personnes qui ont réussi dans leur métier grâce non pas uniquement aux compétences professionnelles, mais aussi aux compétences de français. Comme les filles semblent plus attirées par le français il serait nécessaire de motiver les garçons par l'introduction des textes avec une spécificité plutôt masculine ou des activités ayant des objectifs plus proches de leurs préoccupations.

Il est aussi nécessaire de les motiver par des concours, des jeux et aussi d'utiliser plus de supports audio-visuels. Malheureusement, nous n'avons pas cette philosophie du loisir qui encourage l'apprentissage par le plaisir, mais il est important que celle-ci s'apprenne. C'est peut-être alors que les Roumains se lançant dans l'apprentissage du français auront le sentiment qu'il y a un intérêt réel à parler la langue française !

Annexes

Tableau 1. *Caractéristiques socio-démographiques des élèves inclus dans l'échantillon de recherche*

| | | | | | |
|---------------------------------------|---|---|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Age | Moyenne = 16,29, Ecart standard = 0,67 | | | | |
| Genre | Masculin 27 % | | | Féminin 73 % | |
| Profil éducationnel | mathématiques-informatique bilingue anglais (25 %); | mathématiques-informatique renforcé (16 %); | sciences sociales (22 %); | philologie bilingue (28 %); | mathématiques informatique (9 %); |
| Milieu d'origine | urbain 88 % | | | rural 12 % | |
| Niveau socio-économique de la famille | Très bon 14 % | | Bon 70 % | Moyen 14 % | Sous le niveau moyen 0 % |

Tableau 2. *Relations socio-affectives en famille et la manière des parents de se rapporter au français*

| | | | | | | | | |
|--|---|------------|--------------|---|-----------------|------------|--------------|--------------------|
| Relations socio-affectives en famille | Relation avec le père est (N valid = 99) | | | Relation avec la mère est | | | | |
| | Très bonne 66 % | Bonne 30 % | Mauvaise 3 % | Très mauvaise 0 % | Très bonne 82 % | Bonne 17 % | Mauvaise 1 % | Très mauvaise 0 % |
| La manière des parents de se rapporter au français | Les membres de la famille connaissent le français | | | Les parents utilisent le français dans le champ professionnel (N valide = 99) | | | | |
| | non 29 % | | oui 71 % | non 56 % | | oui 11 % | parfois 23 % | Je ne sais pas 9 % |

Tableau 3. *Opinions et attitudes des élèves quant au français*

| | | | | | |
|---|--------------------|----------------|---|--------------------------|-----------------|
| <i>Question 5. Le français perçu du point de vue de sa difficulté</i> | très difficile 3 % | difficile 33 % | comme toute autre langue étrangère 46 % | relativement facile 14 % | très facile 4 % |
| <i>Question 6. Le français perçu du point de vue de sa musicalité</i> | très musicale 31 % | musicale 52 % | comme toute autre langue étrangère 10 % | sans musicalité 7 % | |

| | | | | | | |
|--|---------------------------------|------------------|--|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| <i>Question 7.</i> Perception sur les professeurs de français | intéressants 86 % | ennuyants 3 % | insupportables 1 % | indifférents 3 % | ennuyants et indifférents 1 % | Je ne peux pas apprécier 6 % |
| <i>Question 8.</i> Impression que l'on a lorsque l'on entend des personnes parler le français | appréciations positives 40 % | | | appréciations négatives 5 % | | appréciations neutres 55 % |
| <i>Question 9.</i> Termes de comparaison pour le français (N valide = 93) | appréciations positives 24 % | | | appréciations négatives 7 % | | appréciations neutres (62 %) |
| <i>Question 10.</i> l'Evaluation de l'utilité du français sur le plan social (amis, vacances, voyages etc.) | très utile 15 % | utile 55 % | comme toute autre langue étrangère 26 % | | sans utilité 4 % | |
| <i>Question 11.</i> l'Evaluation de l'utilité du français sur le plan professionnel | très utile 35 % | utile 46 % | comme toute autre langue étrangère 17 % | | sans utilité 2 % | |
| <i>Question 12.</i> La perception globale des élèves par rapport aux Français | appréciations positives 57 % | | appréciations négatives 29 % | | appréciations neutres 14 % | |

Tableau 4. *Attitude générale par rapport au français et genre de l'élève*

| | genre | Statistique Descriptive | | | t-test pour l'égalité des moyennes | | |
|---|----------|-------------------------|---------|-----------------|------------------------------------|----|-----------------|
| | | N valide | Moyenne | Déviatiion Std. | t | df | Sig. (2-tailed) |
| Score Attitude générale par rapport au français | masculin | 24 | 3.71 | 1.083 | -3.358 | 91 | .001 |
| | féminin | 69 | 4.84 | 1.521 | | | |

Tableau 5. *Attitude générale par rapport au français et l'emploi du français par un des parents*

| | Les parents emploient le français | Statistique Descriptive | | | t-test pour l'égalité des moyennes | | |
|---|-----------------------------------|-------------------------|---------|-----------------|------------------------------------|----|-----------------|
| | | N valide | Moyenne | Déviatiion Std. | t | df | Sig. (2-tailed) |
| Score_ Attitude par rapport au français | Non | 50 | 4.36 | 1.549 | -2.482 | 81 | .015 |
| | Oui | 33 | 5.15 | 1.202 | | | |

Tableau 6. *Attitude générale par rapport au français et les connaissances de français*

| | Niveau des connaissances | Statistique Descriptive | | | ANOVA | |
|---|--------------------------|-------------------------|---------|-----------------|-------|-----------------|
| | | N valide | Moyenne | Déviatiion Std. | F | Sig. (2-tailed) |
| Score_ Attitude par rapport au français | très faibles | 4 | 4.50 | 1.291 | 3.796 | .013 |
| | Faibles | 29 | 4.00 | 1.309 | | |
| | Bonnes | 55 | 4.69 | 1.514 | | |
| | très bonnes | 5 | 6.20 | 1.304 | | |

Bibliographie

- Beacco 2000: Jean-Claude Beacco, *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*, Paris: Hachette.
- Bonardi, Roussiau 1999: Christine Bonardi, Nicoas Roussiau, *Les représentations sociales*, Paris: Dunod.
- Candelier, Hermann-Brenneke 1993: Michel Candelier, Gisela Hermann-Brenneke, *Entre le choix de l'abandon: les langues étrangères à l'école, vues d'Allemagne et de France*, Paris: Didier.
- Castellotti, Moore 2002: Véronique Castellotti, Danièle Moore, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg: Division des politiques linguistiques, Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, DGIV, Conseil de l'Europe.
- Chaudron 1988: Craig Chaudron, *Second Language Classrooms; Research on teaching and learning*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Curran 1993: James Curran, « La décennie des révisions : la recherche en communication de masse des années quatre-vingts », *Hermes*, no.11-12, pp. 47-74.
- Freud 2007: Sigmund Freud, *La technique psychanalytique*, Paris: PUF.
- Jodelet 1991: Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris: PUF.
- Matthey 1997: Marinette Matthey, *Les langues et leurs images*, Neuchâtel: IRDP Editeur.
- Medouck 2008: Ziad Medouck, *Les Représentations du Français chez les Etudiants palestiniens*, http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/24/1/pdf_Ziad_Medoukh_Representation.pdf (15.07.2015).
- Muller 1998: Nathalie Muller, « *L'allemand, c'est pas du français !* » *Enjeux et paradoxes de l'apprentissage de l'allemand*, Neuchâtel: INRP-LEP.
- Neculau 1997: Adrian Neculau, *Reprezentărilor sociale*, Iași: Editura Polirom
- Michaël Oustinoff, « La diversité linguistique, enjeu central de la mondialisation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, (16.03.2016. URL : <http://rfsic.revues.org/328>)
http://www.ambafrance-ro.org/index.php/ro_RO/dossiers/la-cooperation-et-l-action-culturelle/la-cooperation-educative (15.10.2014).

French Language Teaching and Learning in Romania. Which Way? French Representations among High School Students

This article proposes an analysis of the teaching of French as a foreign language in Romania during the recent years through the analysis of pupils' representations. Teaching languages in Romania has a fairly old tradition, but since 90s, this teaching-learning has considerably developed, being helped by a national education policy in the field. What role does French play in the teaching of languages in Romania? The main objective of this work is to find out the representations of young Romanians related to the French language. The research methodology is based on two pillars: the theory of representations and a sociolinguistic survey. For the sociolinguistic survey, a questionnaire was distributed to young Romanians studying French in high school. The sample considered, includes 100 pupils, girls and boys, aged 14-17 years, mostly from the urban areas and of different socioeconomic levels. The survey data were processed using SPSS for Windows, Version 15, and the content of representations related to French is analyzed using quantitative and qualitative techniques. The data provided by the survey give us the possibility of designing potential intervention directions in order to optimize the teaching of French for the age group studied.